



UNE RÉGION

FERTILE EN

POSSIBILITÉS

www.mrcdessources.com

Asbestos

Danville

Ham-Sud

Saint-Adrien

Saint-Camille

Saint-Georges-de-Windsor

Wotton

Priorités 2016

adoptées le 24 février 2016

Table des matières

Avant-propos.....	3
Aménagement du territoire	4
Environnement et développement durable.....	5
Sécurité publique	7
Équipements récréotouristiques.....	8
Développement économique et territorial	9
Communication et promotion.....	11

Avant-propos

Depuis le 1er janvier 2015, la MRC des Sources exerce sa compétence quant au développement économique local en ayant intégré un service de développement économique dans sa structure organisationnelle. Une restructuration organisationnelle s'est mise en place rapidement afin que l'équipe puisse élaborer une stratégie d'intervention dans le cadre du nouveau Fonds de développement de territoire (FDT) qui a été officialisé le 20 avril 2015.

Désireuse d'axer son développement sur une stratégie cohérente, provenant d'une démarche concertée et maximisant le potentiel de notre région en plaçant les promoteurs au cœur de ses préoccupations, la MRC des Sources a adopté en octobre 2015 sa nouvelle Stratégie de développement territorial.

Cette stratégie se décline sous trois planifications centrales en vigueur au sein de la MRC, soit le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Sources, la Stratégie de diversification économique du territoire de la MRC des Sources ainsi que l'Agenda 21 local. Ces planifications, fruits de démarches consultatives incluant une multitude d'acteurs et de citoyens, permettent de mettre de l'avant ce que les communautés de la MRC des Sources désirent prioriser en termes de développement. Par surcroît, les priorités annuelles établies par le conseil de la MRC permettent au besoin d'orienter la Stratégie de développement en fonction des nouvelles réalités de notre développement. Par ailleurs, nous réitérons l'importance des planifications sectorielles en place pour guider le développement de secteurs particuliers. Dans cette optique, la MRC des Sources a produit les planifications suivantes qui servent à structurer les démarches de certains secteurs spécialisés : Le Plan numérique territorial, le Plan de développement de la zone agricole, la Politique de développement culturel, le Plan de développement touristique, le Plan de gestion des matières résiduelles, le Schéma de sécurité civile et incendie ainsi que la Politique d'accueil de la MRC. Afin de mettre sa stratégie et ses planifications en œuvre, la MRC des Sources compte sur une équipe de professionnels œuvrant autour d'une multitude de thématiques territoriales et de développement, tels l'aménagement du territoire, l'environnement, la géomatique, le développement local, etc. Affirmant sa compétence en développement économique et son rôle de première ligne dans le domaine, la MRC des Sources a intégré une équipe de professionnels et mis en place son propre service groupant des compétences dans les domaines priorités (industriel, agro-alimentaire et forestier, commercial et services, tourisme et culture).

Ainsi dotée d'une équipe de professionnels du développement économique dont la présence est assurée par l'enveloppe du Fonds de développement du territoire, la MRC est au service des promoteurs potentiels et établis de la région en leur offrant un soutien centré sur leurs besoins permettant de faciliter et d'accélérer les projets. Pour ce faire, nos professionnels centrent leur expertise sur la prospection proactive et ciblée, l'accompagnement stratégique des promoteurs ainsi que la coordination avec les intervenants régionaux, provinciaux et fédéraux au besoin et dans le meilleur intérêt du promoteur. Par l'appropriation des planifications stratégiques et la réalisation d'actions concrètes, l'équipe de la MRC des Sources contribue de façon significative à l'atteinte des objectifs de développement durable du territoire. Pour en savoir plus sur les projets qui animent la MRC des Sources, veuillez communiquer avec nous au 819-879-6661. Vous serez mis en contact avec les personnes-ressources pour chacun des services offerts.

Aménagement du territoire

Stratégie de développement territorial (A21)	Actions et moyens	Résultats
<p>1) Réviser le schéma d'aménagement</p>	<p>Maintenir et mettre à jour le schéma d'aménagement</p> <p>Poursuivre le processus de révision du schéma d'aménagement et de développement</p> <p>Arrimer le Schéma d'aménagement avec la Stratégie de développement territorial et les planifications sectorielles notamment le PDZA</p> <p>Organiser de façon ponctuelle des rencontres de suivis avec les services d'inspection des municipalités</p> <p>Poursuivre la promotion d'outils de sensibilisation et d'aide à la prise de décisions (citoyens et intervenants) concernant la protection des forêts</p>	<p>Révision du schéma d'aménagement</p> <p>Intégration des priorités de développement territorial dans le schéma d'aménagement</p> <p>Gestion des données géomatiques</p> <p>Élaboration d'une stratégie de diffusion des données géomatiques aux citoyens du territoire par le biais du site Internet de la MRC</p>

Environnement et développement durable

Stratégie de développement territorial (A21)	Actions et moyens	Résultats
1) Mise en œuvre de l'Agenda 21 des Sources	Soutenir l'émergence de projets qui s'inscrivent dans le plan d'action de l'Agenda 21	Réalisation de projets qui s'inscrivent dans le plan d'action de l'Agenda 21 des Sources Appels à projets pour l'accréditation Agenda 21 des Sources à des organismes mettant en place des initiatives qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 21.
2) Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)	Soutenir les travaux de la Commission de consultation publique	Adoption du Plan de gestion des matières résiduelles révisé
3) Gestion des cours d'eau	Mettre à jour les connaissances et continuer à appliquer la Politique de gestion des cours d'eau Réviser le plan d'action de la Politique de gestion de l'eau de la MRC des Sources	Continuation de la mise en œuvre de la Politique de gestion de l'eau Continuation de la réalisation des projets de restauration et de protection des Lacs et des cours d'eau Plan d'action révisé

	<p>Poursuivre la promotion d'outils de sensibilisation et d'aide à la prise de décision (citoyens et intervenants)</p> <p>Diffuser et arrimer les outils urbanistiques locaux ainsi qu'avancer la caractérisation des zones sensibles à l'érosion sur le territoire de la MRC</p> <p>Caractériser des bandes riveraines dans les secteurs propices au développement résidentiel et de villégiature sur le territoire de la MRC</p>	
<p>4) Transport collectif et adapté</p>	<p>Travailler avec le mandataire sur la planification annuelle de l'offre de service en transport</p>	<p>Adoption du plan de développement annuel</p> <p>Maintien des services de transport collectif et adapté sur le territoire de la MRC des Sources et développement de nouveaux services</p>

Sécurité publique

Stratégie de développement territorial (A21)	Actions et moyens	Résultats
<p>1) Mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie</p>	<p>Sensibiliser les employeurs sur le territoire de la MRC des Sources à l'égard des avantages d'avoir des ressources formées en sécurité incendie parmi leurs personnels</p> <p>Élaborer et mettre en place un programme de recrutement des pompiers</p> <p>Mettre en place un comité régional (consultatif) de concertation regroupant notamment les services de sécurité incendie, les policiers de la Sûreté du Québec et le service ambulancier.</p> <p>Élaborer et appliquer un programme visant les activités de prévention et de sensibilisation du public, incluant les employeurs et les entreprises sur toute l'année.</p>	<p>Rencontre avec les employeurs via dîner des Chambres de commerce 5@7 de sensibilisation Site Internet MRC</p> <p>Réalisation d'un dépliant pour pochette d'accueil</p> <p>Rencontres annuelles</p> <p>Message de sensibilisation transmis par les médias locaux</p>

Équipements récréotouristiques

Stratégie de développement territorial (A21)	Actions et moyens	Résultats
<p>1) Réalisation du Plan d'aménagement et de gestion du Parc régional du Mont-Ham</p> <p>2) Continuer la coordination des étapes du comité et des suivis pour la mise en œuvre du parc régional sur le territoire du Mont-Ham</p>	<p>Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'aménagement</p> <p>Promouvoir les activités</p> <p>Développer des sentiers multifonctionnels</p>	<p>Coordination des opérations avec Développement du Mont-Ham et participation active au Conseil d'administration</p> <p>Amélioration des services offerts</p> <p>Organisation d'une campagne publicitaire par saison</p> <p>Amélioration de la signalisation</p> <p>Développement de nouvelles offres</p>
<p>1) Gestion de la Route verte des Sources</p>	<p>Mettre en place une nouvelle structure de gestion</p> <p>Promouvoir les services</p>	<p>Entente avec des partenaires dans le secteur touristique</p> <p>Amélioration des services offerts</p> <p>Organisation d'une campagne publicitaire par saison</p> <p>Amélioration de la signalisation</p> <p>Développement de nouvelles offres</p>

Développement économique et territorial

Stratégie de développement territorial (A21)	Actions et moyens	Résultats
<p>1) Soutenir activement l'émergence, la vitalité et la croissance de l'entrepreneuriat local en concordance avec les priorités stratégiques de la MRC</p>	<p>Offrir des aides techniques et financières lors des différentes phases d'implantation et d'expansion d'entreprises incluant l'entrepreneuriat collectif</p> <p>Élaborer une stratégie de commercialisation réunissant les entreprises agroalimentaires</p> <p>Assurer le suivi et la réussite du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)</p>	<p>Optimisation de l'utilisation des fonds disponibles.</p> <p>Organisation de la 3e édition du Circuit Saveurs et savoir-faire des Sources</p> <p>Organisation de la 3e édition du Circuit Saveurs et savoir-faire des Sources</p> <p>Participation au projet touristique régional Cœur villageois de Tourisme Cantons-de-l'Est</p> <p>Identification d'autres créneaux porteurs</p> <p>Accompagnement des entreprises pour leur adhésion à la structure régionale de commercialisation</p> <p>Animation de la table «TACAF» et soutien au développement de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'agroforestier</p>

<p>2) Favoriser la relève entrepreneuriale et développer des programmes de formation en lien avec les dynamiques socio-économiques de la MRC</p>	<p>Mettre en œuvre les actions des stratégies (Plan de développement de la zone agricole (PDZA), Comité main-d'œuvre, autre)</p> <p>Mettre en place des formations continues, des sessions d'information propres aux secteurs prioritaires de la MRC.</p>	<p>Développement d'une stratégie de gestion prévisionnelle et d'accompagnement de la relève</p> <p>Participation active des entreprises aux formations offertes</p>
<p>3) Soutenir activement l'émergence, la vitalité et la croissance de projets structurants en concordance avec les priorités stratégiques de la MRC</p>	<p>Offrir des aides techniques et financières lors des différentes phases d'implantation de projets structurants locaux, régionaux et suprarégionaux</p>	<p>Optimisation de l'utilisation des fonds disponibles.</p>
<p>4) Conscientiser les entreprises au développement durable</p>	<p>Accompagner la Commission scolaire des Sommets dans la promotion des programmes de formation offerts sur le territoire</p> <p>Soutenir la mise en place d'activités sensibilisant et valorisant les pratiques dans le respect des principes du développement durable</p>	<p>Maintien des services de formations offertes sur le territoire et ajouts de nouvelles offres.</p> <p>Augmentation du nombre d'entreprises ayant une certification en développement durable</p>
<p>5) Développer une identité favorisant la fierté locale</p>	<p>Collaborer à la mise en place d'activités valorisant les secteurs prioritaires dans la Stratégie de développement économique de la MRC des Sources</p>	<p>Collaboration aux Rendez-vous de la relève</p> <p>Participation au salon de la diversification, aux Journées Portes ouvertes de l'UPA et à la Journée Femmes en agriculture</p>

Communication et promotion

Stratégie de développement territorial (A21)	Actions et moyens	Résultats
1) Assurer la promotion et la notoriété de la région	<p>Promouvoir les services, les activités et des projets de la MRC, de l'offre industrielle et territoriale, des fonds d'investissement et des zones et parcs industriels (conférences de presse, communiqués et publicités)</p> <p>Mettre en œuvre des projets et des initiatives découlant de la Stratégie de diversification économique</p>	<p>Accroissement de la présence de la région dans les médias</p> <p>Organisation du 2e Rendez-vous des éco-matériaux</p> <p>Participation à 2 salons industriels</p> <p>Proposition d'un projet de maillage au sein de la communauté d'affaires locale</p>